

Compte rendu de la séance

du jeudi 13 avril 2017 à 10 heures

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Claire FERRADOU, Yves GOUTILLE, Martine MONCOURIER, Dominique BON, René GOULESQUE, Sophie AIRE, Ginette MALGUID, Thierry FONTY, Marie-Anaïs VALETTE

Absents : Thomas FRAISSE

Représentés : Alain AURIEL, Gilles BLANQUET, Fabienne MORILLE, Pierrick VILLARD

Secrétaire de la séance : Yves GOUTILLE

Approbation du Budget 2017

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2017 arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 725 700.98 €

Dépenses et recettes d'investissement : 2 152 427.88 €

Le conseil Municipal , après en avoir délibéré :

APPROUVE le budget primitif 2017 comme suit

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

| | DEPENSES | RECETTES |
|---------------------------|----------------|----------------|
| Section de fonctionnement | 1 725 700.98 € | 1 725 700.98 € |
| Section d'investissement | 2 152 427.88 € | 2 152 427.88 € |
| TOTAL | 3 878 128.86 € | 3 878 128.86 € |

Taux d'imposition Année 2017

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget de la commune il a fallu fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité de fixer les taux suivants :

| | |
|---|--------|
| Taxe d'habitation | 18.46 |
| Taxe foncière bâti | 14.59 |
| Taxe foncière non bâti..... | 125.49 |
| Contribution Foncière des Entreprises | 30.50 |

Approbation du Budget Assainissement 2017

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Assainissement 2017 arrêté, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 82 216.50 €

Dépenses et recettes d'investissement : 166 612.28 €

Le conseil Municipal , après en avoir délibéré :

APPROUVE le budget primitif Assainissement 2017 comme suit

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

| | DEPENSES | RECETTES |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Section de fonctionnement | 96 867.62 € | 96 867.62 € |
| Section d'investissement | 166 612.28 € | 166 612.28 € |
| TOTAL | 263 479.90 € | 263 479.90 € |

